

Objet : communiqué de presse

Madame, Monsieur, merci de prendre note de notre communiqué au sujet de la condamnation des salariés de Goodyear :

« L'Union syndicale Solidaires33 dénonce le jugement rendu par le Tribunal d'Amiens concernant les 8 camarades « ex Goodyear », à 9 mois de prison ferme et leur apporte toute sa solidarité.

Cette condamnation confirme que la lutte de classe existe bien et que la justice a choisit son camp : les patrons et les actionnaires !!!

Après les salariés de Continental, les salariés d'Air France, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer et un travailleur de l'entreprise Teffal, c'est au tour des « ex-Goodyear » de voir criminaliser leur action syndicale.

Neuf mois de prison fermes pour les salariés de Goodyear... Et pendant ce temps là le groupe qui a détruit plus de 1143 emplois est bien tranquille : comme aux autres multinationales, le gouvernement continue à lui servir la soupe.

Cette condamnation vient ponctuer des lois anti-sociales et liberticides, sous couvert de la lutte contre le terrorisme. Les licencieurs sont de véritables coupables, de véritables criminels, tant la violence d'un licenciement est une atteinte à l'intégrité humaine et parfois à la vie, et ils sévissent toujours!

Ne nous résignons pas, n'acceptons pas cette condamnation !!!

L'état d'urgence ne doit pas masquer les tas d'urgences !!! »

Bordeaux, le 14/01/16

Contact: J.M. Gendek 07 86 07 33 87

Joël Saintier 06 81 71 43 58

Tél./ Fax : 05 56 44 68 66	solidaires33@wanadoo.fr http://www.solidaires33.fr		
07 86 07 33 87	8, rue de la Course. 33 000 Bordeaux		